

CONCOURS DE TAROT EN DONNES LIBRES

Mercredi 3 octobre 2018 à SAINT-SEVER

Bulletin à retourner avant le 24 septembre 2018 à GM-FD 40

Le club de inscrit les joueurs suivants :

NOM (en majuscule)	PRENOM
1)
2)
3)
4)
5)
6)
7)
8)
9)
10)
11)
12)
13)
14)
15)
16)
17)
18)
19)
20)



Le concours se déroule dans le cloître des Jacobins de Saint-Sever (rue du Général Lamarque, parking à proximité).

La remise des badges débute à 13 h et les parties à 14 h.

Ce concours est ouvert à tous les adhérents de GM-FD 40 mais avec une formule "Tarot familial" c'est-à-dire un tarot simple comme il est pratiqué à la maison lors des parties en famille ou entre amis.

CHAQUE JOUEUR DOIT APPORTER SON JEU DE CARTES

Pour obtenir le règlement de tarot n'hésitez pas à le télécharger sur notre site internet :

<http://landes.generations-mouvement.org>

onglet "documents à disposition des clubs / règlement des concours de jeux" ou contacter le secrétariat pour obtenir une copie.

Il sera affiché lors de la rencontre.



Montant de l'engagement : 4 € x = € (la carte d'adhérent doit être à jour de cotisation et signée)

Réglé par chèque n° à l'ordre de la GM-FD 40

AVANT SIGNATURE LES JOUEURS ONT PRIS CONNAISSANCE DES REGLEMENTS

Date : Nom et qualité du signataire :